

[Texte]

basis. I suppose if anyone ever did something against the image we as professionals try to show, we might take action. It has never arisen.

I know many of our associations—and this is in several fields, professional and trade as well—have self-regulation through codes and standards. My suspicion is that they are very effective, but it would be hard to document it for you today.

I know the Department of Employment and Immigration is attempting to establish a registry of national associations for the purpose of understanding the population which might work with them in training. We have worked with them already to try to help them come up with the type of information they need. We stand by wanting to assist, because in this instance we see the work is valuable, and it will benefit our members.

Mr. Stackhouse: When a person applies for membership, do you explore his or her character background as to whether they have any criminal or civil record?

Ms Vinette: No, we do not as an institute, but I think it is a safe assumption that if they were employed by the board of directors of their association, such checks would have been made.

Mr. Stackhouse: I see. You do not make them.

Ms Vinette: No, we do not.

Mr. Stackhouse: The association is reluctant to have fees reported. Without getting into this question, I wonder if they could give us any information as to the range of fees charged by professional lobbyists today, and the income range. I am not asking for any specific income, but are they low paid or highly paid?

Ms Vinette: I would be pleased to share some reports we have done in the past three years on these matters. To answer your question for now, the range of fees is anywhere from \$40 to \$80,000, in terms of corporate memberships which exist. The salary levels range, in terms of the senior head of an association, anywhere from \$35,000 to well over \$100,000, with the average being in the \$50,000 to \$75,000 range for the staff person.

Mr. Graydon: Could I just add a comment? I am sure your question related to the answer just given, but I wanted to stress it is not purely a lobbyist's role we play as association executives. Just in case the committee is trying to measure payment for lobbying efforts, it is a bit misleading, because in fact we are not hired as pure lobbyists. Part of our duties from time to time involve lobbying as association executives. Some more or less, but there is a difference to be drawn between a lobbyist who is paid expressly for the service and an association executive who is paid to manage his association and at the same time perform, as one of his duties, a lobbying function. I wanted to draw the distinction.

[Traduction]

façon indépendante, mais je suppose que si un de nos membres ternissait l'image que nous essayons de projeter en tant qu'association de professionnels, nous prendrions des mesures pertinentes. La situation ne s'est jamais produite cependant.

Je sais que beaucoup de nos associations—dans différents domaines, professionnels, commerciaux, etc.—se réglementent elles-mêmes grâce à un code de conduite et à certaines normes qu'elles établissent. Je suppose que tout cela est très efficace, mais il me serait difficile de vous en dire davantage aujourd'hui.

Je sais que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration essaie d'établir un registre des associations nationales afin de mieux comprendre qui pourrait travailler avec eux en formation. Nous avons travaillé avec ce ministère pour essayer de l'aider à obtenir les renseignements dont il a besoin. Nous sommes toujours prêts à aider, surtout parce que nous estimons que dans ce cas ce travail est valable et qu'il est à l'avantage de nos membres.

M. Stackhouse: Quand une personne présente une demande d'adhésion à votre institut, vous penchez-vous sur ses antécédents afin de savoir si elle a un dossier criminel ou civil?

Mme Vinette: Non, notre institut ne procède pas de cette façon. Cependant, il est logique de penser qu'une telle vérification aurait été faite au moment où ces personnes ont été engagées par le conseil d'administration de leur association.

M. Stackhouse: Je vois. Donc, vous ne vous en chargez pas vous-mêmes.

Mme Vinette: Non.

M. Stackhouse: L'association est réticente à divulguer les honoraires qu'elle verse à ses membres. Sans vouloir avoir plus de détails à ce sujet, pourriez-vous cependant nous donner une idée de la fourchette d'honoraires des lobbyists professionnels à l'heure actuelle ainsi que de la fourchette de leur revenu. Je ne vous demande pas de me donner un revenu précis, j'aimerais simplement savoir s'ils sont mal ou bien payés.

Mme Vinette: Je serais heureuse de vous donner certains rapports que nous avons réalisés au cours des trois dernières années sur ces questions. Cependant, pour répondre à votre question, je puis vous dire que la fourchette des honoraires va de 40,000 à 80,000 dollars. Quant au niveau de salaire pour le cadre supérieur d'une association, il peut aller de 35,000 à plus de 100,000 dollars, la moyenne se situant dans la fourchette entre 50,000 et 75,000 dollars pour le personnel administratif.

M. Graydon: Pourrais-je ajouter un commentaire? Je suis sûr que la question que vous posiez se rapportait à la réponse qui vient de vous être donnée. Cependant, je voulais insister sur le fait que nous ne jouons pas simplement un rôle de lobbyist en tant que cadres d'association. Et si le Comité essaie d'avoir une idée des honoraires versés aux lobbyists, je dois dire que la réponse induit peut-être un peu en erreur, car en fait, on ne requiert pas les services de lobbyists purs et simples. Le travail de lobbyists que nous faisons en tant que cadres d'une association fait de temps en temps partie de nos fonctions, et cela de façon plus ou moins importante. Cependant il faut établir une différence entre un lobbyist qui est rémunéré